

2. Ces seconds projets de règlement et de résolution contiennent des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones concernées et des zones contiguës à celles-ci, afin que les règlements soient soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, c. E-2.2).

3. Conditions de validité d'une demande d'approbation référendaire

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21. Toute demande, transmise individuellement ou par pétition, sera acceptée sous toutes réserves;
- être reçue par courriel au greffe.vl@longueuil.quebec, au plus tard le 10 avril 2026.

4. Personnes intéressées

Les renseignements concernant les dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande d'approbation référendaire et les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une telle demande peuvent être obtenus en écrivant à l'adresse courriel greffe.vl@longueuil.quebec.

5. Aucune demande valide

Les dispositions des seconds projets mentionnés au paragraphe 1, qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide, pourront être incluses dans un règlement de zonage ou un projet particulier qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6. Résumé et consultation des projets de règlement et de résolution

Une copie de ce second projet de règlement peut être consultée à l'adresse suivante : www3.longueuil.quebec/fr/reglements-arrondissements et ce second projet de résolution approuvant le projet particulier à cette adresse : www3.longueuil.quebec/fr/projets-particuliers-arrondissements, ou en faisant une demande à l'adresse courriel greffe.vl@longueuil.quebec.

Pour information : 450 463-7013.

Longueuil, le 2 avril 2026.

Carole Leroux
Assistante-greffière